



Rapport de la Présidente et des membres de jury

Epreuves terminales (interprétation, mémoire et entretien)

Diplôme d'Etat de professeure et professeur de musique

Les quatre concerts organisés dans le cadre des épreuves terminales du Diplôme d'Etat de professeur de musique ont permis aux étudiants de se produire dans différentes configurations conformément aux attendus de l'épreuve. Les nombreuses collaborations pluridisciplinaires, notamment celles réalisées avec les étudiantes en formation au Diplôme d'Etat de professeur de danse, ont donné une dimension artistique et humaine complémentaire qui a enrichi les programmes des musiciens.

Eu égard à l'engagement de ces étudiantes danseuses et à la qualité artistique de leur participation, le jury propose que ces collaborations puissent être valorisées dans le cadre des évaluations du DE danse.

Deux pièces ont été particulièrement remarquées lors de ces concerts. La création « Les assiettes de Ginette » sur des musiques d'Astor Piazzolla et d'Elias Sivan Cohen a mis à l'honneur, de manière très aboutie et convaincante, la pluridisciplinarité musique, danse et arts visuels. La pièce de Fabrice Pierrat « Suite latino-caribéenne » a engagé avec humour de nombreux musiciens et danseuses « figurants plagistes » autour d'un duo guitare et flûte. Ces participations témoignent des complicités inter-promotions qui se sont construites tout au long de la formation.

Le jury a également apprécié les pratiques additionnelles de certains étudiants. Ainsi, ont été remarquées la prestation en chant lyrique d'une étudiante en violon et la performance dansée d'une étudiante guitariste en duo avec une étudiante en danse contemporaine. La réalisation de la régie lumière et son par une étudiante musicienne en première année a été très précieuse pour l'ensemble de la promotion.

Ces différentes pratiques artistiques et techniques témoignent d'une capacité à partager des compétences diversifiées et à prendre en main des projets d'envergure en totale autonomie.

Le jury rappelle que l'épreuve d'interprétation, dans sa dimension de spectacle évalué, doit être vécue par tous comme un moment artistique privilégié. La considération du public engage les artistes dans une prestation aboutie, réalisée avec conviction, joie et présence. Il aurait souhaité que les compositions contemporaines présentées soient plus nombreuses et regrette que les œuvres des compositrices soient si rarement mises au programme des étudiants.

Bien que les mises en pages des porte-folios aient été particulièrement soignées, le jury remarque que ces dossiers sont inégaux dans la mise en valeur des parcours artistiques et pédagogiques réalisés. Il est à noter que les candidats ne font pas suffisamment mention de leurs connaissances acquises en matière d'environnement professionnel.

Le jury a apprécié l'attention portée au cadrage méthodologique des mémoires. Ce cadrage a permis aux étudiants d'aborder cette sensibilisation à la recherche dans les meilleures conditions.

École Supérieure d'Art de Lorraine

Lors des entretiens avec le jury, les étudiants se sont montrés ouverts et à l'écoute des remarques et suggestions faites.

Pour conclure, le jury souligne le bon accueil et la qualité de la logistique mise en œuvre par l'équipe du Pôle musique et danse. Il remercie vivement la Responsable des études et l'assistante de scolarité pour la préparation des différents documents et matériels nécessaires au bon déroulement des épreuves.

Fait en deux exemplaires, à Metz le 30 juin 2022.

Caroline CUEILLE
Présidente du jury



Emmanuel KIRKLAR
Personnalité qualifiée



Isabelle THOMAS
Directrice de
Conservatoire



Paul LALLEMENT
Professeur certifié